

▶ Numéro 1 : Rencontre avec les dirigeants de l'Informatique BPCE

Depuis la création du groupe BPCE, les délégués syndicaux CFDT de l'informatique travaillent ensemble afin d'appréhender au mieux l'avenir de l'informatique du Groupe.

C'est dans ce sens que la CFDT de GCE Tech, GCE BS et d'i-BP a sollicité, le 26 Octobre dernier, une entrevue auprès de Mrs Queuille, Goré et Matry respectivement membre du directoire de BPCE en charge des opérations, Président du Directoire de GCETECH et Directeur Général d'i-BP.

Cette rencontre a permis de nous éclairer sur les **axes du plan stratégique concernant l'informatique**.

Achats : il s'agit de centraliser pour les 4 entités Informatiques les licences Microsoft, Orange BS et Oracle afin d'atteindre un objectif d'économie de 5 à 10%. Ce chantier est bien engagé.

Infrastructures : ne devraient être conservés que 2 ou 3 Datacenters (ALBIREO, ANTARES & MARCOUSSIS) avec une économie espérée de 10 M€/an. Dans cette perspective, concernant le transfert du « host » des Caisses d'Epargne sur Albiréo, deux points sont à résoudre :

- les aspects patrimoniaux du site de Rillieux,
- l'aspect capitalistique et équité financière à Castres

Logiciels : il est clairement souhaité – et cela peut paraître légitime – de mutualiser autant que faire se peut afin d'éviter que les développements soit réalisés deux fois. C'est déjà le cas, avec des projets qui sont, soit développés par i-BP, soit développés par GCE Technologies.

Pour la Maîtrise d'ouvrage, il en restera 3 : une à i-BP, intégrée à l'entreprise, une à BPCE et une au niveau Caisse d'Epargne. Pour cette dernière, il n'est pas unimaginable que dans l'avenir il y ait fusion/absorption des deux entreprises GCE Tech & BS.

A contrario, **pour la maîtrise d'Œuvre**, il n'y aura pas de développement au niveau de l'Organe Central qui s'appuiera sur les éditeurs que sont GCE Technologies et i-BP ou sur des sous-traitants

Concernant les économies attendues : PERF SI (migrations des CE vers MySys) fera gagner 150 M€, les infrastructures 10 à 12 M€, le SI du **Nouvel Organe Central** unique environ 18 M€.

i-BP et la branche Banque Populaire : la loi d'août 2009 a créé la branche Banque Populaire sans y inclure i-BP. Il semblerait impossible qu'i-BP adhère a posteriori à cette branche, toutes les recherches juridiques l'auraient prouvé. La seule solution serait de modifier la loi, ce qui n'est pas envisageable côté Direction. Et pourtant la CFDT avait interpellé Mrs F. Pérol et P Queuille, avant le vote de la loi. Mais d'après ce dernier, il était alors trop tard car le projet de loi était déjà déposé. A ce jour, pour i-BP, un accord permet de limiter les frais et se rapprocher le plus possible du statut social de la branche Banque Populaire.

Sur le problème des Sites de GCE : que faudrait-il faire afin de garantir leur pérennité ?

P. Queuille n'est pas farouchement opposé à l'existence de tous les sites si cela ne va pas à l'encontre des enjeux économiques. En clair, pour travailler en multi-sites, il faut une organisation multi-sites optimisée qui pourrait induire des mobilités fonctionnelles parfois importantes sur les sites. Il devra y avoir plusieurs activités sur un site mais ce modèle implique une notion de taille critique pour offrir des perspectives d'évolutions de carrière sur place.

De part l'accord cadre de GCE Tech garantissant l'existence des sites jusqu'en mai 2012, il reste 18 mois pour traiter ce point. L'action de P. Queuille à i-BP est à mettre à son crédit puisque les sites historiques n'ont jamais été remis en cause en 10 ans, au contraire un site a été créé à Perpignan. Il a été réceptif à nos inquiétudes légitimes et à d'ailleurs invité B. Goré, le nouveau président du directoire de GCE Technologies, à engager des discussions qui nous l'espérons aboutiront à un accord du type de mai 2007 garantissant l'emploi sur tous les sites de GCE Tech.

Une seule entreprise pour l'informatique de détail ? Pour P. Queuille, ce n'est pas envisageable.

Des étapes importantes ont été franchies pour l'Informatique du Groupe ces 2 dernières années. Et ce n'est pas terminé, le plan stratégique groupe aura des impacts forts sur l'informatique.

Dans ce contexte la CFDT demande à la direction du groupe et de nos entreprises de faire preuve de transparence et d'informer nos instances représentatives régulièrement.

Cela passe par un dialogue social ouvert et la négociation de véritables Gestions Prévisionnelles des Emplois et des Compétences dans nos entreprises respectives. Dans cette période faite de grands changements, il est plus que jamais important de ne pas naviguer à vue, que l'on soit coté direction ou côté représentants du personnel.

Vos représentants CFDT dans les différentes entreprises et services informatiques du Groupe BPCE continueront à œuvrer ENSEMBLE dans ce sens.

Vos Représentants CFDT Informatique

GCE Technologies

DSC François POUPARD (06 87 26 23 32)

i-Bp

DSCA Donato PASCALE (06 23 88 01 24)

DSC Brigitte SEIGNOBOSC (06 73 74 11 19)

Serge SOUBRIER (05 61 61 71 60)

NATIXIS

Nicolas GETTI (06 46 10 03 05)

Comité de Groupe BPCE

Benoît BEL (GCE Technologies) (04 94 22 83 10)

Brigitte SEIGNOBOSC (i-BP) (06 87 51 75 60)

Brigitte SEIGNOBOSC (i-BP) (06 87 51 75 60)

Comité de Sous-Groupe Banque Populaire

Jean-Michel BUSSI (GCE Technologies) (02 99 84 58 23)

Comité de Sous-Groupe Caisse d'Épargne